

M. Stra, architecte de la ville, dépose sur le bureau un premier projet du monument qui doit être élevé au Major Otenin. Un massif quadrangulaire en pierre porterait sur une face le buste ou l'effigie en bronze du Major et sur l'autre, celle de M. de Lancry, maire de la ville à cette époque. Des bas reliefs et inscriptions orneraient ce monument artistement dessiné et qui serait surmonté d'une pile de boulets. La Société approuve le projet qui sera présenté à la commission municipale chargée de déposer un rapport.

M. Méresse donne lecture d'une note détaillée concernant le mode d'exploitation de la forêt de Compiègne au XVII^e siècle. En 1556, le massif forestier connu sous le nom du Palis-Drouet dut être entamé pour le percement de la route qui du Puy-du-Roy se dirige en ligne droite vers le village de Moriéval. Suivant l'usage suivi à cette époque la futaie entière fut complètement rasée pour être réensemencée quelques années plus tard. M. Méresse ajoute que ce mode de procéder demeura en usage pour l'exploitation des ventes jusqu'aux premières années de ce siècle, puis donne lecture du rôle des sommes et deniers ordonnées à cette occasion par M. Leclère, conseiller du roy au siège de la Table de marbre et Noël Gambier, seigneur de Marecy-sous-Aronde, maître-enquêteur des eaux et forêts du Bailliage de Senlis.

A la suite de cette lecture M. Molleveaux fait observer que le mode de procéder dont il est fait mention présentait certains inconvénients graves pour le repeuplement de la forêt.

M. le Président fait connaître qu'après examen de la commission il a été reconnu que les heures des trains ne concordaient pas pour rendre facile un excursion au château de Longpont. L'excursion projetée pour le